

DOSSIER D'EXPLOITATION SOUS CHANTIER

Commune de Machilly
RD 903
Du Pr 58+063 au 58+815



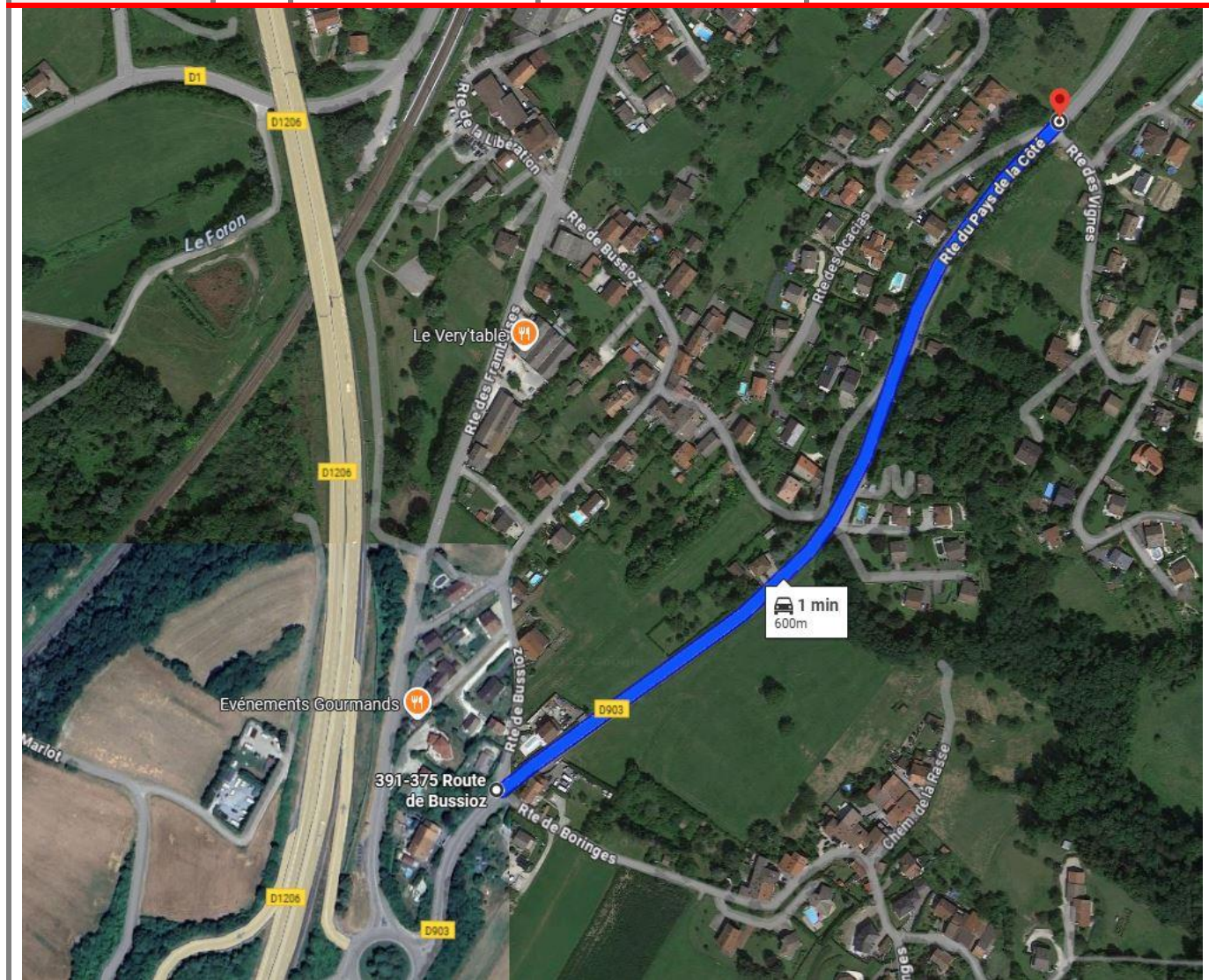
04 50 33 20 60 • hautesavoie.fr



**Réfection Couche de Roulement Rd 903 du Pr
58+063 au 58+815**

1. LOCALISATION DES TRAVAUX


Voie	RD 903			
canton	GAILLARD		Commune	Machilly
Section(s)	n°	PR origine	PR extrémité	Observation(s)
	1	58+063	58+815	



2. NATURE DES TRAVAUX

Phase	Description	Restriction
1	Réfection de la Couche de Roulement	Route barrée

3. INTERVENANTS

Maitre d'Ouvrage		
Arrondissement	Saint Julien en Genevois	87 Route d'Annecy, BP 16, 74350 CRUSEILLES
Exploitant Routier		
	CERD d'Annemasse	32 Rue de Valeury 74100 Annemasse
Entreprise(s)		
EIFFAGE	EIFFAGE ROUTE CENTRE EST ETS SAVOIE LEMAN	590 rue du Quarre BP 127 AMANCY 74805 La ROCHE SUR FORON CEDEX

4. CALENDRIER

Réfection Accotements		
Phase	Planning d'intervention	Restrictions
1	Du .././2026 au .././2026	Fermeture de la voie de 21h00 à 06h00

5. EXPLOITATION ROUTE

Exploitant ROUTE	Interlocuteurs	Coordonnées	
	CERD d'Annemasse	GONZALES Luc	07.84.39.44.55 luc.gonzales@hautesavoie.fr
		ASTREINTE ROUTE	En cas de problème contacter la gendarmerie ou pompiers qui transmettront au service d'astreinte

6. COORDINATION

Organismes	Interlocuteurs	Coordonnées	
SERVICES du DEPARTEMENT			
Arrondissement de Saint Julien en Genevois	87 Route d'Annecy, BP 16, 74350 CRUSEILLES	Responsable arrondissement	04 50 33 58 50 Pr-SJU.ardt@hautesavoie.fr
Service Exploitation Sécurité	23, rue de la Paix 74000 Annecy		Pr.cigt74@hautesavoie.fr



Sous-Direction Transport	23, rue de la Paix 74000 Annecy	David Licitra (sous directeur) Davis Gardin (resp. Service)	david.licitra@hautesavoie.fr david.gardin@hautesavoie.fr
COMMUNES et INTERCOMMUNALITES			
Mairie de Machilly	290, Route des Voirons, 74140 Machilly	Madame la maire Pauline PLAGNAT- CANTOREGGI	urbanisme@machilly.fr
TRANSPORTS en COMMUN			
Région Rhône-Alpes-Auvergne	1 Esplanade François Mitterrand 69269 Lyon	Responsable de service	Transports74@auvergnerhonealpes.fr
Services de Secours et Forces de l'Ordre			
SDIS	15 rue Jean-Baptiste Charcot 74100 ANNEMASSE		Tél. administratif : 04 50 37 02 36
Gendarmerie	Gendarmerie Douvaine 74140 2, rue du Mont-Boisy 74140 Douvaine	M. le Commandant de Brigade	cob.douvaine@gendarmerie.interieur.gouv.fr

7. DONNEES GENERALES

RD 903		
Données générales		Observations
Trafic		
Niveau de service	Sn2	Réseau Structurant

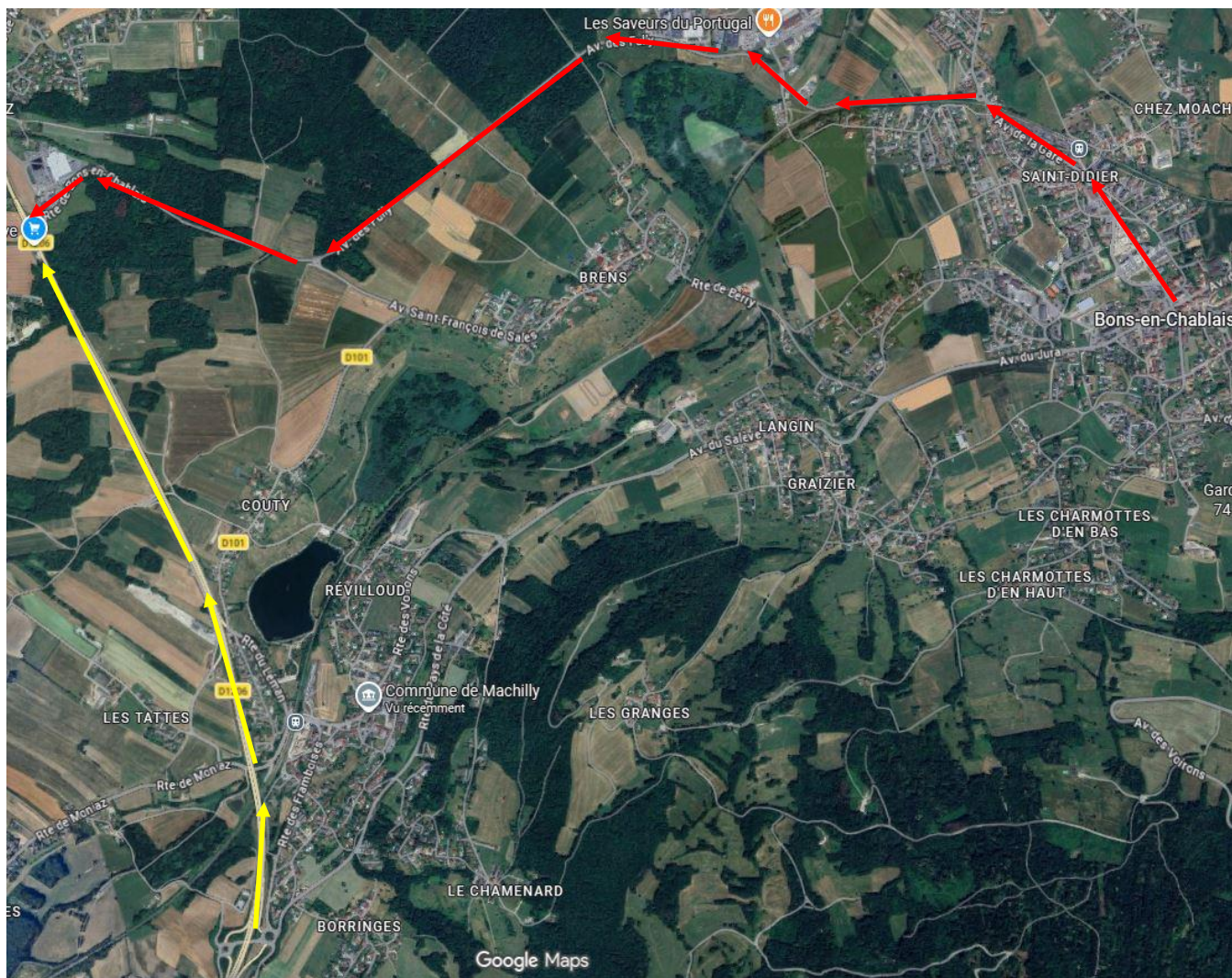
8. INFORMATION DES USAGERS

Une semaine avant le démarrage et pendant toute la durée de l'intervention, deux panneaux annonçant la fermeture de la RD 903 seront implantés de part et d'autre du chantier.

RD 903	La signalisation d'information aux usagers sera mise en place sous le contrôle de : CD74	
	Contact :	Mr GONZALES Luc
	Tél :	07.84.39.44.55
	mail :	luc.gonzales@hautsavoie.fr
ROUTE FERMEE DU .././2026 AU .././2026 DE 21H00 A 06H00		

9. ITINERAIRE DE DEVIATION VL et PL

Voie déviée	RD 903 du Pr 1+660 au 2+060			
canton	Gaillard		Commune(s)	Machilly
Section(s) concernées par l'itinéraire de déviation	RD	PR origine	PR extrémité	Commune
	20	32+510	33+575	Bons en Chablais (flèches rouges)
	1	6+032	3+210	Bons en Chablais (flèches rouges)
	35	7+750	6+500	Loisin (flèches rouges)
	1206	44+990	45+370	Loisin (flèches rouges)
	B120603B	0+000	0+220	St Cergues (flèches jaunes)
	1206	42+380	44+970	St Cergues (flèches jaunes)



10. GESTION DE LA CIRCULATION DES SERVICES DE SECOURS ET FORCES DE L'ORDRE

Pendant les périodes de coupures	
restrictions	La circulation des véhicules de secours et Force de l'ordre sera : IMPOSSIBLE
déviation	Les véhicules de secours et Force de l'ordre suivent l'itinéraire de déviation.

11. GESTION DE LA CIRCULATION DES CONVOIS EXCEPTIONNELS

Pendant les périodes de coupures	
restrictions	La circulation des véhicules de transports exceptionnels sera : IMPOSSIBLE
déviation	Les véhicules de transports exceptionnels suivent l'itinéraire de déviation.

12. GESTION DE LA CIRCULATION DES TRANSPORTS EN COMMUN (y compris SCOLAIRES)

ATTENTION REPORT EN CAS D'INTEMPERIES	
Pendant les périodes de coupures	
restrictions	La circulation des transports en commun (y compris Scolaire) sera : IMPOSSIBLE
déviation	Les véhicules de transports en commun suivent l'itinéraire de déviation.

13. GESTION DE LA CIRCULATION PIETONNE

Pendant TOUTE la période de travaux	
Pas de restriction	La circulation des piétons sera : POSSIBLE en respectant les consignes de sécurités prescrites par les agents positionnés aux différents barrages

14. GESTION DES ACTIVITES SPORTIVES

Pendant TOUTE la période de travaux	
restrictions	Les communes assureront une information auprès des organisateurs d'activités sportives évoluant aux alentours de la zone de travaux..

Implantation de la Signalisation

Avenue du Léman / Avenue Louis Armand (Bons en Chablais)



Avenue Louis Armand / Rue des Sports



Avenue de la Gare / Avenue des Fully



Rd 1206 / Route de Veigy



Rd 903 Aire de Salève



Rd 903 / Rd 1



Route du Crêt Muset



Route du Crêt Muset / Rd 903



Route des Acacias



Route des Acacias / Rd 903



Route des Vignes



Route des Vignes / Rd 903



Route de Boringes



Route de Boringes / Rd 903



Giratoire des Framboises / Rd 903



Giratoire des Framboises / Rd 1206



